

14° LEGION.

GIENDARMERIE NATIONALE.

au 917.1

Compagnie de l'Ain.

Section de GEX.

Brigade de St-Genis Pouilly.

N°47

du 26/2/1946.

PROCES-VERBAL de

renseignements sur l'arrestation et la déportation de: **BETEMPS, Albert, 20ans, à Crozet (Ain).**

Ce jourd'hui vingt-six février mil neuf cent quarante six, à neuf heures:

Nous soussignés: **FERRE, Pierre,**
et **BOUCHET, Alfred,**

gendarmes à la résidence de Saint-Genis Pouilly, département de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, en visite de commune à Crozet (Ain) et agissant en vertu d'une demande de renseignements de M. le Délégué Régional du Service des Crimes de Guerre en date du 20 février 1946 (Transmission Section N°930/3) en date du 23/2/1946) relative à l'arrestation et à la déportation de **BETEMPS, Albert,** avons au cours de notre enquête reçu les déclarations suivantes:

1° - A neuf heures 15', de **M. BETEMPS, Adrien, 47 ans, épicier à Avouzon, commune de Crozet (Ain)**
"Mon fils **Albert** a été arrêté à Gex le 20 Avril 1944 et déporté de suite à **EISENAK (Allemagne)** où il travaillait dans une fonderie.

Je ne connais pas les motifs de son arrestation mais je suppose qu'il a été pris après le couvre-feu. Sans toute fois pouvoir préciser les auteurs de son arrestation, je crois que ce sont les felgendarmes de Gex qui l'ont arrêté.

Ce sont tous les renseignements que je peux vous donner à ce sujet.

Mon fils a tenté de s'évader six mois après son arrivée à **EISENAK**, mais étant repris à quelques kilomètres de la frontière suisse, il fut interné dans un camp de discipline pendant six semaines environ. Ensuite emmené à **INNSBRUCK** en Autriche où il resta jusqu'à son retour en fin d'avril 45.

Il est actuellement soldat à la 5ème Compagnie (Centre formation des **beaumettes** par la **Londe, Les Meaures (Var)**)

Mon fils **BETEMPS, Albert** est né le 13 Avril 1925 à Saint-Jean de Gonville (Ain) d'Adrien et de **CHAVANEL, Louise.**

Lecture faite, persiste et signe.

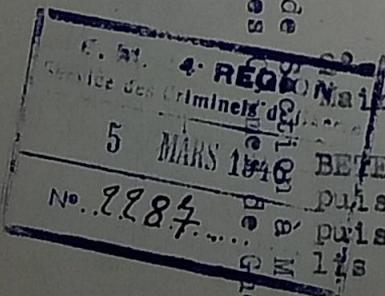
A neuf heures 45', de **M. GIROD, Aris, 40 ans, Maire de la Commune de Crozet (Ain)**

"Je connais depuis sa naissance le nommé **BETEMPS, Albert** qui a toujours résidé à Crozet depuis sa déportation. Les renseignements que je puis donner sur son arrestation sont ceux recueillis de la rumeur publique.

1^{re} EXPEDITION



Transmis par le Commandant de la Région de GEX (Ain) au Délégué Régional du Service des Crimes de Guerre.



Il aurait été ^{arrêté} à Gex circulant après le couvre-feu ,
tous laisse supposer que ça serait la feldgendarmarie.
Je ne puis vous donner de renseignements plus affirma-
tifs sur les auteurs de son arrestation.
Lecture faite, persiste et signe.

3°- A dix heures 15', de M. ECUVILLON , Maurice, 35 ans,
forgeron à Crozet (Ain).

" Depuis de nombreuses années , je connais le nom-
mé BETEMPS, Albert, je sais qu'il a été arrêté par les
allemands au mois d'avril 1944. C'était un grand contre-
bandier, mais je ne crois que ce soit la raison de son
arrestation. D'après la rumeur publique il aurait été ar-
rêté parcequ'il circulait après le couvre-feu, par la fel-
gendarmarie de GEX.

J'ignore totalement l'identité de ces derniers.
Lecture faite, persiste et signe.

4°- A onze heures, de M. MATTHIEU, Paul, 36 cultivateur
et membre du C.L.L. à Crozet (Ain).

" Je connais bien le nommé BETEMPS , Albert qui a
résidé jusqu'à son arrestation dans la commune. Je sais
qu'il a été arrêté en avril 1944 à Gex, soit-disant pour
circuler après le couvre-feu. Les auteurs de son arresta-
tion sont sans doute des agents de la feldgendarmarie .

Il a déjà été arrêté par eux pour ce même motif, mais
il avait été relâché. Je ne peux vous fournir de plus am-
ples renseignements à ce sujet.

Lecture faite, persiste et signe.

QUATRE EXPEDITIONS DESTINEES:

- La première, deuxième et troisième, à M. le Délégué Ré-
gional du Service des Crimes de Guerre;
- La quatrième, aux archives.

Fait et clos à Saint-Genis Pouilly, les jour, mois
et an que d'autre part.

Bouquet

Leij